



# JUGEMENT APRES LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par **chantalette71**, le **30/05/2013** à **15:20**

Mon ex employeur à fait appel à mon jugement rendu en ma faveur .  
J'ai été réglé entièrement par mon ex employeur et les AGS  
La décision devra être rendue en juin mais à ce jour la Société est en liquidation judiciaire .  
Que devient mon dossier ?

Par **P.M.**, le **30/05/2013** à **16:24**

Bonjour,  
C'est le liquidateur judiciaire qui normalement représente l'entreprise maintenant et l'AGS  
pourrait également intervenir devant la Cour d'Appel...